

A) La firme plurinationale et la politique étrangère du Canada

Lors de son accession au pouvoir en 1968, le gouvernement Trudeau a entrepris de réviser la politique étrangère du Canada. La publication en juin 1970, par le Ministère des Affaires extérieures, d'un Livre Blanc sur la révision de la politique étrangère intitulé Politique étrangère au Service des Canadiens a mis en lumière la philosophie à la base de cette révision et les grandes lignes de son orientation future. Nous nous inspirerons donc de ce document.

Les cinq grandes lignes de tendance de la politique étrangère du Canada au cours des prochaines années seront la recherche de la croissance économique à laquelle on se propose d'accorder la priorité au cours de la décennie qui vient étant donné la nécessité de créer un grand nombre d'emplois, la poursuite de la justice sociale, l'amélioration de la qualité de la vie, la recherche de la paix et de la sécurité, tous ces objectifs devant rester compatibles avec le maintien de la souveraineté et de l'indépendance du Canada. Nous passerons chacun de ces objectifs en revue en tentant de faire ressortir la contribution que la firme plurinationale peut y apporter ou les difficultés de réalisation qu'elle peut engendrer. Il convient cependant, avant d'entreprendre cette analyse, de faire remarquer que les objectifs ont été jusqu'à maintenant formulés dans des termes très généraux dont la firme peut très bien s'accomoder. Les difficultés, si difficultés il y a, se poseront lorsqu'on essaiera de traduire ces politiques dans des gestes concrets. Or l'analyse se bornera ici, par la force des choses, aux principes généraux énoncés.

Croissance économique

La principale zone d'harmonie entre la firme plurinationale et l'Etat a trait à la croissance économique avons-nous dit plus tôt. La firme devrait donc pouvoir contribuer à la réalisation de cet objectif prioritaire